

# Un accès aux équipements plus favorable dans la région

Insee Flash Pays de la Loire • n° 138 • Avril 2023

En 2022, 124 bassins de vie structurent les Pays de la Loire. Les bassins de vie sont plus denses et de taille plus petite dans la région par rapport à la moyenne nationale. De fait, les temps d'accès des Ligériens aux équipements sont plus courts. La région se distingue par une palette d'équipements de gamme supérieure plus diversifiée dans les bassins de vie urbains de densité intermédiaire. Néanmoins, dans un bassin de vie sur cinq, représentant un Ligérien sur vingt, les habitants sont éloignés des équipements. Ces bassins de vie sont situés aux frontières des départements.

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. La région compte 124 bassins de vie ► **figure 1**. Chacun est composé d'une ou plusieurs communes pôles de services, offrant un large éventail d'équipements. En effet, chaque pôle de service doit offrir au moins 18 des 35 équipements de la **gamme** intermédiaire, tels que les services de police-gendarmerie, les banques-caisses d'épargne, les supermarchés, les librairies, les collèges, les laboratoires d'analyses médicales, etc. Cette gamme d'équipements a un rôle structurant sur le territoire, elle est moins fréquente que la gamme de proximité (La Poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, médecin généraliste, pharmacie, etc.) mais plus courante que la gamme supérieure (agence Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, etc.).

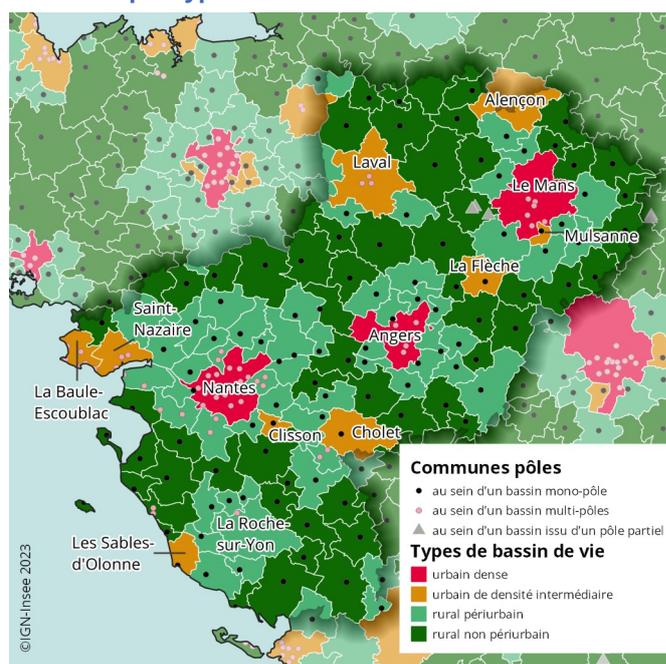
Les conditions d'accès des habitants aux services constituent un enjeu d'égalité des territoires dans les Pays de la Loire où 54 % de la population réside dans un bassin de vie rural, soit 16 points de plus qu'au niveau national. Analyser le niveau d'équipements présents et leurs temps d'accès permet d'éclairer les politiques territoriales pour l'accessibilité aux équipements et services. Cette étude propose une lecture des bassins de vie à travers la grille de densité, mise en regard du zonage en **aires d'attraction des villes**.

## Les équipements plus proches des Ligériens

Les bassins de vie ligériens sont moins étendus (257 km<sup>2</sup>) que la moyenne de France métropolitaine hors bassin de vie de Paris (325 km<sup>2</sup>). Ils structurent le territoire des Pays de la Loire avec un maillage équilibré et fin de 172 pôles de service. Les Pays de la Loire s'organisent autour de ses 3 principales agglomérations, Nantes, Angers et Le Mans, cœur des 3 bassins de vie **urbains denses** de la région. Couplés aux 8 bassins de vie **urbains de densité intermédiaire** de Saint-Nazaire, Laval, Cholet, Les Sables-d'Olonne, La Baule-Escoublac, Clisson, La Flèche et Mulsanne, les 11 bassins de vie urbains sont bien répartis sur le territoire. Ils disposent de

davantage d'équipements de gamme intermédiaire et supérieure et forment autant de relais pour les 113 bassins de vie **ruraux**, périurbains et non périurbains, de la région. Ainsi, les temps d'accès moyens aux équipements de gamme intermédiaire et supérieure sont plus courts dans les bassins de vie de la région qu'au niveau

## ► 1. Bassins de vie et communes pôles des Pays de la Loire par type de bassin de vie en 2022



**Note :** le bassin de vie de La Roche-sur-Yon est classé rural périurbain mais se situe juste en dessous des seuils retenus au niveau européen. Il a plutôt un rôle de bassin de vie urbain de densité intermédiaire à l'échelle locale.

**Source :** Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2021.

national, particulièrement dans les bassins de vie ruraux non périurbains (1 minute de moins pour la gamme intermédiaire et 3 minutes de moins pour la gamme supérieure). Par ailleurs, les bassins de vie ruraux comme urbains sont plus denses dans la région qu'en France métropolitaine hors Paris. La présence des équipements augmente avec la densité des bassins de vie, permettant un accès plus rapide.

### Les bassins de vie urbains de densité intermédiaire mieux équipés dans la région

La région se distingue par une palette d'équipements de gamme supérieure plus diversifiée dans les bassins de vie urbains de densité intermédiaire. En effet, ils possèdent 78 % des équipements de cette gamme soit 21 points de plus qu'au niveau national.

Les trois bassins de vie urbains denses de la région disposent de l'ensemble des équipements de toutes les gammes, à l'image de la quasi-totalité des bassins de vie urbains denses de France.

Les bassins de vie ruraux disposent, quant à eux, d'une variété d'équipements proche du niveau national : presque tous les équipements de la gamme de proximité s'y trouvent. Par contre, les habitants de ces territoires doivent se déplacer dans les bassins de vie urbains pour les équipements plus rares. Par exemple, les spécialistes en pédiatrie ne sont présents que dans 5 % des bassins de vie ruraux de la région, et 10 % pour les spécialistes en gynécologie.

Sur le littoral, les bassins de vie touristiques ont un volume d'équipements plus élevé qu'ailleurs dans la région surtout pour les gammes de proximité et intermédiaire. Ce niveau d'équipement leur permet de satisfaire les besoins de services des résidents et des touristes.

### Dans 22 bassins de vie, les habitants sont éloignés des équipements

Dans un bassin de vie sur cinq, les populations sont considérées comme éloignées des équipements, quelle que soit leur gamme ► **figure 2**. Ainsi, en voiture, les temps d'accès moyens sont à la fois supérieurs à 6 minutes pour la gamme de proximité, à 12 minutes pour la gamme intermédiaire et à 21 minutes pour la gamme supérieure. Ces bassins de vie représentent 1 Ligérien sur 20. Ils se situent aux frontières des départements et sont éloignés des grands pôles urbains : au nord de la Loire-Atlantique, au sud de la Vendée et sur l'Île-d'Yeu sans accès routier au continent, au sud-est et au nord-ouest de la Sarthe et au nord de la Mayenne. L'accès aux

#### ► Sources

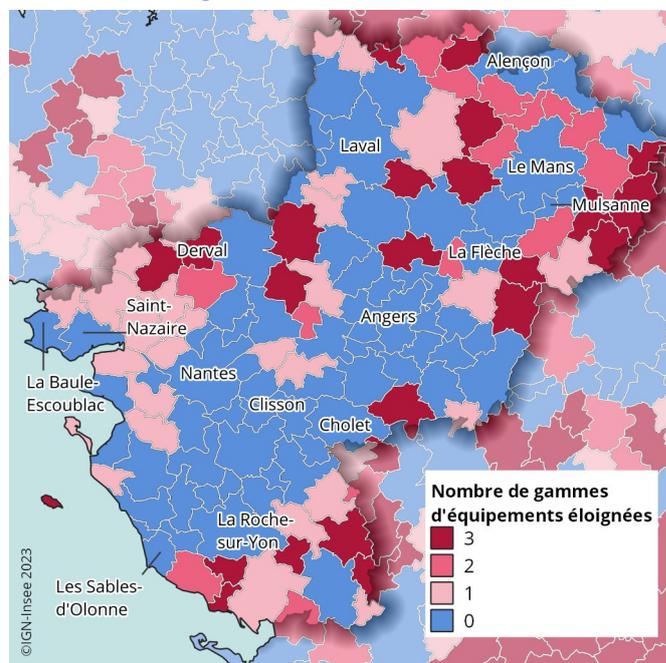
La **base permanente des équipements (BPE)** répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Elle est élaborée chaque année par l'Insee à partir de différentes sources administratives. La BPE couvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, des transports, du tourisme, du sport, des loisirs et de la culture. La BPE ne tient pas compte de l'amplitude horaire ou annuelle des ouvertures.

#### ► Pour en savoir plus

- **Mora V., Prusse S.**, « Le nouveau zonage en bassins de vie 2022 », PSAR Analyse Territoriale, Insee Analyses n° 83, avril 2023.
- **Battesti C., Delhomme I.**, « L'accès aux soins se dégrade dans les zones rurales », Insee Flash Pays de la Loire n° 137, mars 2023.
- La méthode de détermination des « bassins de vie 2022 ».

équipements est conditionné par les temps de trajet par la route, mais aussi par des facteurs non pris en compte dans cette étude tels que la capacité d'accueil, les horaires d'ouverture ou le coût des services proposés. Par ailleurs, le développement des démarches sur internet ou l'existence de services à domicile peuvent faciliter l'accès à certains équipements. ●

### ► 2. Nombre de gammes d'équipements par bassin de vie pour lesquelles la population est considérée comme éloignée en 2022



**Lecture :** dans le bassin de vie de Derval, les temps d'accès moyen aux équipements des 3 gammes sont supérieurs aux seuils d'éloignement (6 minutes pour la gamme de proximité, 12 minutes pour la gamme intermédiaire et 21 minutes pour la gamme supérieure).

**Source :** Insee, BPE 2021, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

Laurent Féfeu, Arnaud Fizzala (Insee)

#### ► Définitions

Un **équipement** est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements sont répartis en trois **gammes** présentant des logiques d'implantation voisines et reflétant la fréquence à laquelle les habitants y ont recours : proximité, intermédiaire, supérieure.

La typologie des bassins de vie s'appuie sur la grille de densité communale combinée au zonage en **aires d'attraction des villes**. Dans un premier temps, conformément à la définition retenue par l'Union européenne, le territoire est découpé en carreaux de 1 kilomètre de côté. Les carreaux de densité équivalente sont agrégés pour former des « taches » ou « *clusters* ». Chaque bassin de vie est ensuite affecté dans une catégorie en fonction de la part de la population comprise dans les différents types de *clusters*. La grille de densité permet ainsi de distinguer trois types de bassins de vie : **urbains denses**, **urbains de densité intermédiaire** et **ruraux**. Dans un second temps, le zonage en aires d'attraction des villes permet de distinguer les bassins de vie ruraux périurbains ou non selon qu'ils sont, au vu des déplacements domicile-travail, sous l'influence de grandes agglomérations ou bien qu'ils en sont plus isolés. L'aire d'attraction d'une ville désigne un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

